







Sud Mayenne: nos énergies pour un territoire leader

GAL SUD MAYENNE - 2013

UN PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Adoption PCET SUD MAYENNE

Conseil communautaire 25 juin 2013














Le PCET

=

Politique de développement durable de notre territoire rural

- QUI ALLIE
- Préservation de l'environnement
- Equité sociale
- Et
- Développement économique

Qui prépare notre territoire aux effets du
changement climatique et des contraintes
énergétiques

- **PCET = 1 ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE**



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale de

FINALITE : développement pour :

• **La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique**

• Objectifs globaux :

- Répondre localement aux **défis énergétiques et climatiques planétaires**
- Réduire notre **dépendance énergétique**
- Lutter contre la **précarité énergétique**
- Contribuer au **développement économique local**
- Renforcer l'attractivité et l'**image** de notre territoire
- Réaliser des **économies financières**

3



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale de

FINALITE : développement pour :

• **La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique**

• Objectifs globaux :

- Répondre localement aux **défis énergétiques et climatiques planétaires**

En 2020 :

Réduire 20% notre consommation d'énergie

Réduire 20% nos émissions GES

Produire 20% de notre consommation à partir d'ENR

4



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale de

FINALITE : développement pour :

• **La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique**

• Objectifs globaux :

- Réduire notre **dépendance énergétique**

*Développement des ENR avec des ressources locales (bois, déchets),
Limiter notre consommation d'énergies fossiles, polluantes et coûteuses
Garder la valeur ajoutée sur le Sud Mayenne (richesse, emplois, fiscalité)
Anticiper la raréfaction (renchérissement)*

5



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale de

FINALITE : développement pour :

• **La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique**

• Objectifs globaux :

- Lutter contre la **précarité énergétique** et réaliser **des économies financières**

*Réduire les charges de fonctionnement,
Limiter l'impact (et sa croissance) du poste énergie dans le budget des ménages
(1 400 € / an / habitant du Sud Mayenne)*

*Limites les dépenses publiques
Raisonnement en coût global*

6



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale de

FINALITE : développement pour :

• **La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique**

• Objectifs globaux :

- Contribuer au **développement économique local**

Maintenir et créer des activités

Améliorer la compétitivité des entreprises

Maintenir et créer de l'emploi

Structurer des filières

Renforcer les compétences des actifs

7



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale de

FINALITE : développement pour :

• **La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique**

• Objectifs globaux :

- Renforcer l'attractivité et l'**image** de notre territoire

Conforter la dynamique du Sud Mayenne

Préserver et valoriser notre paysage de bocage

Valoriser l'éco-responsabilité du territoire

Préparer notre territoire aux effets du changement climatique

8

Servir d'exemple



I - Pourquoi un PCET ?

Une stratégie territoriale pour :

Résultats attendus :



- **Diminuer** les consommations d'énergie
- ➔ **Diminuer** les factures énergétiques
- **Développer** les énergies renouvelables
- ➔ **Optimiser** les ressources locales

et ainsi **Diminuer** les émissions de gaz à effet de serre

9



PREAMBULE : validation 3 PAYS sur PCET

- Meilleure connaissance pour **appropriation et diffusion** du plan d'actions **par TOUS**
- **Mobilisation des collectivités (communes et CC) dans cette politique : engagement, accompagnement, promotion ?**
- **Cohérence avec les actions locales :**
planification urbaine (SCOT, PLU,...)
politiques publiques (NCR, OPAH, ORAC, FCATR,...)
choix sur investissements, pratiques...
- **Implication des EPCI dans la conduite du PCET et les 3 * 20 dans leurs services et patrimoines**



II. Plan d'actions

5 défis :

*Une agriculture sobre et autonome
Un patrimoine bâti basse consommation
Une mobilité propre
Une économie locale durable*

Des collectivités exemplaires

14 axes stratégiques

Pour répondre aux enjeux identifiés

49 actions

Applicables sur le territoire pour répondre aux défis

11



Défi 1 : une agriculture sobre et autonome

Axe 1 : Sensibiliser/former aux économies d'énergie :

• Sobriété et efficacité énergétique

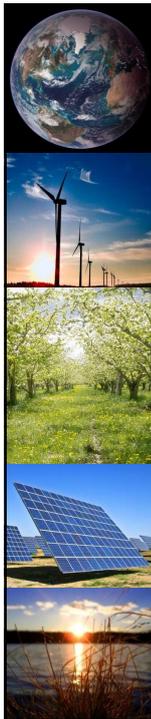
Axe 2 : Favoriser l'autonomie des exploitations :

• Autonomies énergétique, protéique et intrants

Axe 3 : Développer les ressources énergétiques locales et la séquestration du carbone :

Les intérêts de l'arbre

12



Défi 1 : une agriculture sobre et autonome

Installation d'équipements performants dans les exploitations laitières et les élevages avicoles

Qui ? Chambre d'agriculture, structures para-agricoles : CLASEL, CER, ...

Pourquoi ? 50 teq CO₂/an

Performance énergétique des équipements
Réduction des charges énergétiques

Comment ?

- 1- Elaboration des diagnostics énergie/GES et préconisations d'installations d'équipements
- 2- Informations sur les équipements, retours d'expérience, détail des aides, ...
- 3- Conseils et choix du matériel correspondant au projet de l'exploitant
- 4- Montage du dossier de subventions
- 5- Acquisition, installation et formation à l'utilisation
- 6- Suivi des consommations, retour d'expérience, communication sur les résultats obtenus

Avec qui ?

3 Pays, Région-Ademe, Europe (> 2014), partenaires privés, Agriculteurs

13



Défi 1 : une agriculture sobre et autonome

Revalorisation de la haie bocagère : 25 km linéaires de haies par an

Qui ? Chambre d'agriculture, SCIC, BBE

Pourquoi ? 50 teq CO₂/an

Développement d'une ressource énergétique locale
Réduction des charges énergétiques et complément de revenu
Lutte contre l'érosion des sols
Séquestration du carbone - ...

Comment ?

- 1- Sensibilisation, communication sur l'intérêt du bocage par le technicien/chambre d'agriculture
- 2- Témoignages, rencontres, visites
- 3- Appel à candidature pour la réalisation de plans bocagers
- 4- Sélection des sites, visites, élaboration des plans
- 5- Formation des exploitants et demande de subventions
- 6- Plantations
- 7- Retours d'expérience et communication

Avec qui ? Gal (3 Pays), Europe (Feader, >2014), Conseil Général, Chambre d'agriculture, agriculteurs, ...



Défi 2 : un patrimoine bâti basse consommation

Axe 4 : Renforcer les compétences et connaissances des habitants :

- **Sensibilisation / accompagnement à la performance énergétique**

Axe 5 : Favoriser la transition du parc bâti vers des bâtiments économes en énergie :

- **Travaux économes en énergie**

15



Défi 2 : un patrimoine bâti basse consommation

Accompagnement aux éco-gestes des particuliers : FAEP

400 ménages sensibilisés par an ou 1 000 citoyens

Qui ? Collectivités & particuliers, EIE

Pourquoi ?

Préalable à toute action de rénovation : pré-diagnostic
Permet de commencer par la sobriété énergétique
Permet d'engager les investissements les + performants : objectifs du Grenelle

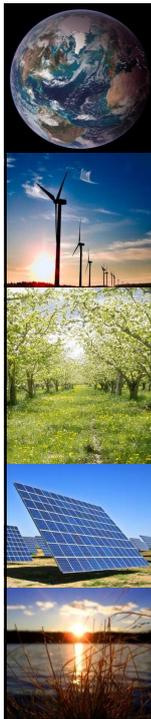
Comment ?

- 1- Identification des foyers concernés
- 2- Mobilisation
- 3- Organisation de visites, de rencontres, pré-diagnostic
- 4- Préconisations, adaptations
- 4- Suivi des familles et études des consommations énergétiques
- 5- Communication sur les résultats

Avec qui ?

Région, Ademe, Leader, 3 Pays

16



Défi 2 : un patrimoine bâti basse consommation

Rénovation énergétique du patrimoine bâti ancien

80 bâtiments individuels (120 m²) et 5 bâtiments tertiaires par an

Qui ? EPCI, OPAH, FSL Habiter Mieux

Pourquoi ?

Amélioration du bâti - lutte contre la précarité énergétique
Réduction des consommations, des émissions de GES et des factures

Comment ?

- 1- Rencontre avec le conseiller Espace Info Energie (EIE)
- 2- Etude énergétique (audit, bilan, ...)
- 3- Décryptage des préconisations pour un choix des travaux avec l'EIE
- 4- Mise en concurrence des entreprises
- 5- Montage dossiers de financement
- 6- Travaux de réalisation
- 7- Suivi des consommations et participation éventuelle au défi "Famille à Energie Positive »
- 8- Communication sur les gains réalisés

Avec qui ?

Région (AREEP), Etat (ANAH), Collectivités (OPAH), crédits d'impôts propriétaires
+ gains annuels

17



Défi 3 : une mobilité propre

Axe 6 : Sensibiliser aux déplacements économes en voiture :

- **Éco-conduite et covoiturage**

Axe 7 : Encourager les déplacements alternatifs à la voiture :

- **Transports doux et en commun**

Axe 8 : Promouvoir un transport de marchandises économe :

- **Développement du fret ferroviaire**

18



Défi 3 : une mobilité propre

Développement du covoiturage

80 à 120 aires de covoiturage en 2020

Qui ? EPCI/collectivités + CG 53

Pourquoi ?

Economies financières et carburant

Réduction des émissions de GES

Amélioration de la sécurité routière

Comment ?

- 1- Identification/recensement des zones de covoiturage sauvage
- 2- Sensibilisation, com sur le covoiturage (sites déjà existants, ...)
- 3- Rencontre partenaires, associations pour l'organisation d'une journée autour du covoiturage
- 4- Aménagement d'aires de covoiturage (sécurisation, signalisation, ...)
- 5- Suivi dans le temps (fréquentation des aires, des sites, ...)
- 6- Mise en place d'un support de "doléances" pour les covoitureurs, afin d'améliorer l'offre, la demande, ...

Avec qui ? : GAL (Leader), Ademe-Région, Collectivités, 3 Pays, Conseil¹⁹ Général



Défi 3 : une mobilité propre

Développement des modes de transports doux

10 km motorisés en moins par semaine et par ménage

Qui ? EPCI

Pourquoi ? 110 tep/an et 360 Teq CO₂/an

Economies financières et carburant

Réduction des émissions de GES

Réduction de la circulation – amélioration de la santé

Comment ?

- 1- Sensibilisation des élus, des citoyens aux déplacements doux (accent porté sur les prix, la santé, la sécurité, l'environnement ...)
- 2- Rencontres entre techniciens, élus, population, afin de développer des infrastructures adaptées répondant aux besoins de la population
- 3- Définition d'un plan et d'un calendrier de travaux
- 4- Communication, sensibilisation (semaine des transports doux, structuration de pédibus, ...)
- 5- Etude de l'utilisation des équipements, et prise en compte des remarques, attentes des utilisateurs afin d'améliorer la desserte, le réseau

Avec qui ? : 3 Pays, Région, Ademe, Europe, Conseil Général, GAL, Collectivités...

20



Défi 4 : une économie locale durable

Axe 9 : Sensibiliser et accompagner les entreprises aux économies d'énergie :

- **Sobriété et efficacité énergétiques**

Axe 10 : Promouvoir le développement des énergies renouvelables :

- **Projets ENR de territoire**

Axe 11 : Développer les filières locales et les activités durables locales :

- **Filières et éco-activités**

21



Défi 4 : une économie locale durable

Mise en place d'un conseil énergie-climat partagé
Un conseiller

Qui ? Chambres consulaires/GAL/EPCI

Pourquoi

Mettre en place des solutions simples d'économie d'énergie et financières
Optimisation tarifaire des contrats énergétiques
Achats groupés d'équipements économes
Apprentissage d'éco-gestes

Comment ?

- 1- Sensibilisation des entreprises et communication (CCI, CMA ...)
- 2- Définition d'un cahier des charges avec les entreprises intéressées
- 3- Rédaction du profil souhaité
- 4- Recrutement
- 5- Communication
- 6- Pré-diagnostic
- 6- Suivi dans le temps des consommations, satisfaction des entreprises,

Avec qui ? : 22

3 Pays, Région, Ademe, Europe, GAL, Conseil général, CCI, CMA, entreprises ...



Défi 4 : une économie locale durable

Installation de parcs éoliens

3 éoliennes installées par an

Qui ? EPCI

Pourquoi ? 1 000 tep EnR_{élec} et 2 700 Teq CO₂/an

Investissement dans la production d'énergie locale

Réduction des émissions de GES

Développement économique local

Comment ?

- 1- Sensibilisation auprès de la population, des élus sur la transition énergétique, les EnR
- 2- Appels à projets éoliens
- 3- Concertation avec les différents acteurs (investisseurs, citoyens, habitants, élus, associations)
- 4- Etudes de potentiels éoliens, sélection des projets et réalisation
- 5- Communication sur les opérations, les consommations d'EnR, ...
- 6- Suivis de consommations

Avec qui ? :

Intercommunalités (3 Pays), collectivités, Région, Ademe, Europe, GAL, Conseil général, investisseurs, particuliers



Défi 5 : des collectivités exemplaires

DEFI TRANSVERSAL

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

CHAQUE COMMUNE:

*S'engage dans les objectifs 3*20 au sein de son patrimoine et de ses services*

Comment ?

Développer des pratiques éco-responsables :

Investissements

Équipements

Gestion

Usages / comportements

24



Défi 5 : des collectivités exemplaires

Axe 12 : Diffuser un urbanisme durable et adapté au changement climatique :

Aménagement urbain durable et économe

Axe 13 : Accompagner les collectivités vers une mobilité durable exemplaire :

Pratiques économes en carburant

Axe 14 : Développement de pratiques éco-responsables :

Pratiques partagées économes en énergie et sobres en carbone

25



Défi 5 : des collectivités exemplaires

Enjeux : réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES
économies de fonctionnement
intégration de la démarche énergie-climat au quotidien (autres politiques, aménagement du territoire, planification urbaine)
impulsion et rôle moteur des collectivités

26



Défi 5 : des collectivités exemplaires

Construction et rénovation exemplaires

BATIMENT PASSIF – BATIMENT POSITIF – BBC rénovation

Gestion optimisée de l'éclairage public

Plans de Déplacements Collectivités

Généralisation du CEP à toutes les communes du Sud Mayenne
FAIRE DES ECONOMIES

Elaboration d'un programme pédagogique d'économies d'énergie dans les écoles, dans les CLSH : « DEFI ENERGIE »

Généralisation du tri des déchets organiques et cuisine évolutive (bio et locale) dans les restaurants collectifs

Formation éco-gestes et éco-conduites

Soutien à l'expérimentation d'actions territoriales de maîtrise de l'énergie et de sobriété carbone :

- Agriculture sobre
- Activités économes
- Logements performants

27



GAINS ATTENDUS d'ici 2020

> 25 000 Tep

> 150 000 Teq CO₂

> 18% EnR

> 40 millions €

➤ 1 500 emplois créés ou maintenus

> Valeur ajoutée locale : 70 M €/an

28



GAINS ANNUELS FINANCIERS

Sud Mayenne : 5 millions € / an

soit **2 millions € / an sur CCPCG**

➤ Quelle utilisation ?

**Pratiques exemplaires
Soutiens/incitations aux
actions territoriales
Promotion**

29



ET MAINTENANT ?

ADOPTION du PCET : été 2013

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS :
automne 2013

- évènements de lancement :
actions territoriales de mobilisation
- recensement et accompagnement des
premières actions locales
- un suivi continu
- une communication adaptée

30



LANCEMENT ACTIONS du PCET

Actions Sud Mayenne (Gal et 3 Pays)

Mobilisation-accompagnement des acteurs :

Élus : conférence, voyage d'étude, éductours, formation performance énergétique,

Agents : formation performance énergétique, formation éco-conduite, éco-gestes

Agriculteurs : conseiller énergie-climat

Artisans - commerçants : conseiller énergie-climat

Habitants : guichet unique d'information (pré-diagnostic/suivi/sensibilisation collective)

Familles à énergie positive

31



CALENDRIER PCET SUD MAYENNE



Jeudi 27 juin:

journée clôture Défi Energie (13h15-15h45)

Soirée théâtre : atmosphère, atmosphère (20h30)



Jeudi 26 septembre : sensibilisation performance

énergétique bâtiments communaux (restitution audits logements locatifs) et bilan actions CEP (17h-22h)



Jeudi-vendredi 7/8 novembre :

lancement coopération transnationale et PCET :

éducteur SM + conférence expert

éducteur TEPOS Mené





Lancement PCET

Jeudi 26 septembre 2013 :

- **Bilan logements communaux :
préconisations travaux de performance
énergétique dans les logements
communaux sociaux**
- **Contenu :
Constats : défauts, déperditions
Préconisations
+ Spécial isolation et étanchéité à l'air**
- **Ouvert à toutes les communes: élus,
agents techniques**

33



Lancement PCET

Jeudi 7 novembre :

***Visites-échanges expériences Sud Mayenne
économiques en énergie et sobres en carbone
Cf programme ci après***

***Présentation projet de coopération
transnationale « les territoires ruraux sur la
voie de la neutralité énergétique avec les
jeunes »***

Lancement du programme en Sud Mayenne

***Conférence avec expert national ou
international climat et énergie
Le rôle des territoires ruraux***

34



Lancement PCET

Jeudi 7 novembre :

Programme :
éductour Sud mayenne : un territoire engagé vers la neutralité énergétique

13h00-14h15 :
→ Economie locale durable :

- Repas bio et locaux en restauration collective scolaire

14h30-15h45 :
→ Sobriété énergétique :

- Défi énergie dans les écoles primaires

16h-17h30 :
→ Efficacité énergétique + ENR :

- bâtiment enfance jeunesse passif et alimenté par ressources renouvelables locales (Bois)

35



Lancement PCET

Vendredi 8 novembre :

éductour territoire énergie positive (CC Mené)

→ Politique territoriale :

- Sobriété et efficacité énergétique
- Objectif territoire énergie positive

→ Autonomie Energétique:

- Route des Energies : 3 à 5 visites
- Réseaux de chaleur bois communaux
- Unité de méthanisation agro-industrielle
- Parc éolien citoyen
- Parc d'activités « qualiparc »
- Huilerie de Colza ?

36